



Le 26 mars 2019

Madame, Monsieur,

L'été approche, le service Enfance Jeunesse du Sidscavar vous propose plusieurs formules pour vos enfants de 3 à 17 ans :

- Le centre de loisirs les Cigales à la semaine du 08 juillet au 30 août pour les enfants de 3 à 10 ans

- Le Réso'Ados à la semaine ou à la journée du 08 juillet au 30 août pour les plus de 11 ans

- Des séjours de 5 à 14 jours du 06 juillet au 11 août pour les enfants de 6 à 17 ans.

Comment faire pour vous inscrire ?

- Si vous n'avez jamais inscrit votre enfant au Sidscavar :

- Vous devez télécharger le dossier d'inscription sur le site du Sidscavar : www.sidscavar.com ou venir le retirer au Sidscavar.

- Vous devez fournir ou scanner les pièces demandées (Cf liste indiquée dans le dossier).

- Après validation du dossier soit en ligne soit déposé au Sidscavar, le Service Relations aux Familles vous adressera par mail ou par téléphone votre identifiant et votre mot de passe afin de vous connecter sur le site pour procéder à l'inscription.

- Si votre enfant a déjà été inscrit :

- Vous devez actualiser le dossier 2019 (sauf si votre enfant a déjà fréquenté le centre de loisirs en 2019) en cliquant sur « inscription à une activité » puis « dossier informations 2019 ».

Procédure

• Pour le centre de loisirs et le Réso'Ados:

Les inscriptions en ligne ou au guichet démarrent le **15 avril 2019 à 17h jusqu'au mercredi 17h précédant la semaine de votre choix.**

Exemple : Vous souhaitez réserver la semaine 29, vous pouvez procéder à l'inscription jusqu'au mercredi 10 juillet dans la limite des places disponibles.

Si vous souhaitez payer en ligne, grâce à votre identifiant et votre mot de passe, vous pourrez accéder au kiosque famille. Vous devez suivre la procédure de réservation indiquée sur le site du Sidscavar.

Si vous souhaitez payer au guichet, vous devez vous rendre sur 1 des 2 lieux d'inscription.

Attention : les familles bénéficiaires de l'aide aux Temps Libres 2019 (Bon Caf) ou les familles souhaitant payer par chèque, espèces, CESU, Chèques Vacances ANCV, doivent obligatoirement venir payer au guichet dans les meilleurs délais.

• Pour les séjours :

- Vous devez procéder à la préinscription en ligne **en fonction des dates d'inscription propres à chaque séjour indiquées sur la plaquette des séjours.**

- Vous pouvez sélectionner le ou les séjours de votre choix **dans la limite de 1 séjour de 14 j ou 2 séjours de 7 j ou illimité pour les séjours de 5 j.**

- Cette inscription est alors en attente de validation par le Service Relations aux Familles. **A compter du 23 avril, votre facture sera en ligne sur votre espace famille. Vous pourrez alors procéder au paiement en ligne (sauf bénéficiaires de l'aide aux Temps Libres) ou au guichet jusqu'au 10 mai 17h. Passé ce délai, votre inscription sera annulée.**

*Pour rappel : les familles bénéficiaires de l'aide aux Temps Libres 2019 (Bon séjour ou Bon caf) ou les familles souhaitant payer par chèque, espèces, CESU, Chèques Vacances ANCV, **doivent obligatoirement venir payer au guichet** dans les meilleurs délais.*

Le Service Relations aux Familles du Sidscavar se tient à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire :

SIDSCAVAR, 1 allée Pierre Louis Loislil à Villeneuve Lez Avignon Tél : 04 90 15 97 00

Base de loisirs les Cigales, 3201 route d'Avignon à Rochefort du Gard Tél : 04 90 26 69 30